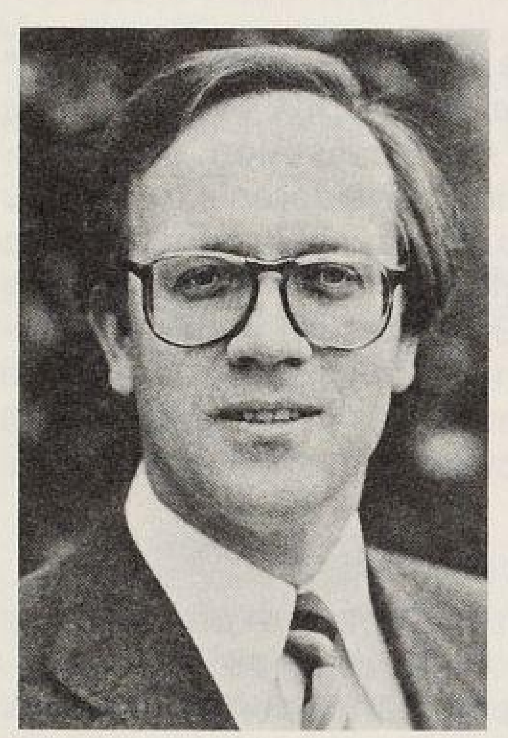
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

1e CIRCONSCRIPTION - **TULLE**

ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 12 MARS 1978

LA MAJORITÉ UNIE PRÉSENTE SES CANDIDATS



Jean-Pierre BECHTER

Né à Ussel voilà 33 ans, d'une famille de petits agriculteurs Corréziens, Jean-Pierre Bechter est Sous-Préfet, et fut pendant trois ans (1974-1977) Directeur du Cabinet du Préfet de la Corrèze.

Son père a appartenu au Bataillon ''AS de Trèfle'' de l'Armée Secrète de la Corrèze.

Jean-Pierre Bechter est Conseiller Technique auprès de Jacques Chirac depuis 1969, et il fut membre des Cabinets Ministériels de Jacques Chirac au Secrétariat à l'Économie et aux Finances, aux Relations avec le Parlement, au Ministère de l'Agriculture et de l'Intérieur puis à l'Hotel de Ville de Paris.

Suppléant :

Jean TEILHET



55 ans, Conseiller Général de Mercœur, Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de Camps - St Mathurin Léobazel, Président de l'Association pour le développement de la Xaintrie.

Jean Teilhet appartient à une vieille famille d'agriculteurs-négociants et son père fut un des proches du Président Queuille et de Jean Montalat.

Les raisons de notre engagement :

• AU PLAN ÉCONOMIQUE : Le député communiste sortant n'a rien fait pour Tulle et la Moyenne-Corrèze où aucune entreprise n'a ouvert ses portes depuis 5 ans. Il faut rattraper le retard pris sur la Haute-Corrèze.

• AU PLAN POLITIQUE : Le député communiste sortant était minoritaire en 1973 car la majorité fut désunie. Aux élections municipales de mars 1977, les Tullistes ne l'ont pas voulu pour conseiller municipal tout comme les Uzerchois n'ont pas élu sa suppléante alors que le Maire d'Uzerche est communiste.

LE POUVOIR POLITIQUE DOIT REVENIR À CEUX QUI REPRÉSENTENT LA MAJORITÉ.

UN RAPIDE BILAN DE LA Ve RÉPUBLIQUE

La Ve République a apporté vingt années d'indépendance, de liberté et de paix. Cela ne s'était jamais produit à aucune période de notre histoire.

• AU PLAN SOCIAL : La Sécurité Sociale étendue à tous les Français, la 4e semaine de congés payés, les comités d'entreprises, le SMIC, les ASSEDIC, la semaine de travail réduite (41 heures), la participation, la mensualisation, la Formation Permanente, les indemnités de chômage, l'augmentation considérable du niveau de vie des travailleurs manuels, la prévention des accidents du travail, la construction de 8 millions de logements neufs, le fait que près de 16 millions de Français sont des propriétaires immobiliers, (contre 8 millions et demi en 1958), les prestations familiales les plus complètes qui soient au monde, l'abaissement de l'âge de la retraite pour certaines catégories socio-professionnelles, la législation sur l'avortement et la contraception, le droit de vote à 18 ans, la législation pour les handicapés, la loi Royer.

• AU PLAN AGRICOLE : Le fait que notre pays est le 2e pays exportateur de produits agricoles du monde (14e place en 1958), l'I.V.D. la zone de montagne, l'ONIBEV, les CUMA, les GAEC, les OGAF, les crédits pour la modernisation des exploitations familiales et des bâtiments d'élevage ou encore l'amélioration de l'habitat rural, la parité de protection sociale, la dotation d'installation des jeunes agriculteurs ; amélioration du statut du fermage ; la création des SAFER.

• AU PLAN DE L'ENSEIGNEMENT : 21 % du budget en 1978, contre 9 % en 1958 - 715 000 enseignants en 1978 contre 210 000 en 1958.

• AU PLAN MILITAIRE : Le service ramené à 12 mois contre 28 mois (et parfois plus en 1958), un nouveau statut général des militaires.

• AU PLAN DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS : Regardez autour de vous les hôpitaux, les routes, les adductions d'eau, le téléphone, les écoles, lycées, collèges et universités, les investissements des communes, les efforts pour les loisirs, la modernisation des transports, chaque année 350 000 ménages accèdent à la propriété d'un logement neuf, protection accrue contre les pollutions de toute nature...

CE BILAN EST LE GARANT DE NOS PROPOSITIONS .

L'ARDENTE NÉCESSITÉ DE POURSUIVRE CES EFFORTS.

NOS PROPOSITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE TULLE ET DE LA MOYENNE CORREZE :

• POUR L'AGRICULTURE : Améliorer les conditions d'installation des jeunes, davantage d'aides et de subventions pour les zones défavorisées dont la Moyenne-Corrèze ; revalorisation des retraites et de l'I.V.D. ; un statut pour les femmes d'agriculteurs ; une protection accrue contre les calamités ; revaloriser les productions animales par rapport aux productions végétales ; lutter contre les maladies du bétail ...

• POUR LES PERSONNES ÂGÉES : Un minimum vieillesse augmenté et indexé sur le SMIC ; cumul automatique pour les veuves de la pension personnelle et de la pension de réversion ; abattement forfaitaire de 10 % sur les retraites sans plafond ; l'installation gratuite du téléphone ; l'organisation de loisirs par la collectivité; l'amélioration des aides à domicile ...

• POUR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT : L'égalité fiscale (abattement de 20 % ; salaire fiscal de la femme) ; parité en matière de protection sociale avec les autres catégories socio-professionnelles ; humanisation des contrôles fiscaux et administratifs ; paiement définitif, par l'État, des cotisations sociales des apprentis ; création d'aides nouvelles pour le commerce et l'artisanat des zones rurales défavorisées ; suppression de l'ordonnance de 1945 sur les prix ...

• POUR LES HANDICAPÉS : Revaloriser l'allocation pour l'éducation spéciale ; garantir une meilleure insertion professionnelle aux adultes et des ressources minimum pour les handicapés travailleurs ; concevoir des accès pour les handicapés.

• POUR LES ANCIENS COMBATTANTS : Poursuivre les efforts dans la voie de l'égalité entre les trois ''générations du feu''. Réaliser la parité des retraites ; améliorer le pouvoir d'achat des pensions et surtout celles des veuves.

• GARANTIR : La liberté d'enseignement ; la liberté en matière de choix de médecin, d'hôpital ou de clinique privée ; la liberté et la responsabilité des cadres d'entreprises publiques ; la liberté de la presse écrite ou télévisée. (Toutes ces libertés seraient immédiatement menacées par l'application du Programme Socialo-Marxiste).

• FAVORISER : La relance de l'économie par la consommation et le développement des équipements collectifs et des aides accrues à l'investissement et à la modernisation de nos petites et moyennes entreprises qui sont la richesse de notre industrie. Créer l'emploi en Moyenne-Corrèze pour retenir tous nos JEUNES qui veulent « vivre au pays ». Promouvoir l'expansion de Tulle.

MAINTENANT, LE CHOIX VOUS APPARTIENT

• Vous pouvez choisir entre notre société de liberté et une société bureaucratique et de contraintes.

• Vous pouvez choisir entre le candidat de Jacques Chirac qui a pour ambition de mettre en œuvre, en Moyenne-Corrèze, une politique économique nouvelle et dynamique et un député communiste sortant qui n'a rien fait pour la Moyenne-Corrèze.

• Vous pouvez choisir entre la poursuite du progrès économique et social que nous connaissons depuis 20 ans, et la récession économique due à l'application du Programme Commun.

• Vous pouvez choisir entre l'espérance et le désarroi.

• Vous pouvez choisir entre la paix et des troubles graves en matière de politique intérieure.

Jean-Pierre BECHTER
et
Jean TEILHET
VOUS FONT CONFIANCE

VOTEZ DÈS LE PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Vu, les candidats

IMP. MAUGEIN-TULLE